

Décision 18-DCC-105 du 21 juin 2018

relative à la prise de contrôle conjoint par la société Franprix Leader Price Holding SAS (groupe Casino) et la Société Normande de Distribution de 35 fonds de commerce de détail à dominante alimentaire

Posted on: 06 juillet 2018 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Stés FPLPH aux côtés de la Société Normande de Distribution

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

35 fonds de commerce sous
enseigne Groupe Casino

Lire

le texte intégral de la décision

34.06 Ko